

Annexe 1

Annexe 1 Formulaire de commentaires Plan de gestion forestière 2019-2029 Unité de gestion forestière de la forêt French-Severn

L'équipe de planification et le comité local de citoyens (CLC) aimeraient recevoir vos commentaires écrits sur le plan de gestion forestière de la forêt French-Severn pour la période de 10 ans allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2029 ; quatrième étape — Centre de l'information : examen de l'ébauche du plan de gestion forestière. Tous les commentaires reçus seront examinés par l'équipe de planification et le CLC.

Vous pouvez également envoyer vos commentaires directement à :

Ildiko Apavaloae, R.P.F.
Spécialiste régional en planification de la gestion forestière
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
Division des opérations régionales, région du Sud
300, rue Water, place Robinson, 4^e étage, tour sud
Peterborough (Ont.) K9J 8M5
ildiko.apavaloae@ontario.ca
Téléphone : 705 755-5434

Veillez écrire en caractères d'imprimerie

Date :

Jour/Mois/Année

Nom :

Affiliation (le cas échéant) :

Adresse :

Ville/Province :

Code postal :

Téléphone au travail :

Téléphone au domicile :

Courriel :

Comment avez-vous entendu parler de la version préliminaire du plan de gestion forestière :

Registre environnemental

Avis publiposté

Publicité dans les médias

Autres : _____

Principales préoccupations (veuillez compléter pour nous aider à enregistrer vos commentaires avec précision)

Tenez-moi au courant (je veux rester sur la liste)

Activité de gestion forestière précise Précisez _____

Activités de gestion forestière possibles dans une zone précise Canton _____

Désignation (p. ex. lot/concession, lac, route) _____

Préoccupé par l'approvisionnement en bois Espèces ? _____

Autres préoccupations Précisez _____

Commentaires : (veuillez utiliser le verso de la feuille)

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) recueille des commentaires et des informations sur la gestion des forêts et les plans d'urgence en vertu de la *Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne* afin de faciliter la prise de décision et la détermination des besoins de consultation publique. Les commentaires et opinions seront conservés dans le dossier pour être utilisés pendant la période de planification de la gestion forestière et peuvent être inclus dans la documentation du plan qui est mis à la disposition du public. En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, les renseignements personnels resteront confidentiels, sauf autorisation préalable de divulgation. Toutefois, cette information peut être utilisée par le MRNF en tant que contribution du public à d'autres enquêtes et projets sur la gestion des ressources. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette loi, veuillez communiquer avec Gillian Holloway, spécialiste régionale en gestion de l'information au MRNF, au 705 755-5264.

À usage interne seulement

Date de réception :

Étape du plan : **1 2 3 4 5**

Demande de réponse :

Donné à :

Date de suivi :

Réponse reçue :

Réponse envoyée :

